Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Valeur juridique du bon de visite

Par lilasenz

Bonsoir,
Je souhaitais savoir quelle était la valeur juridique du bon de visite dans le cas où le vendeur n'a pas signé de mandat de vente avec l'agence immobilière?
Si l'acquéreur potentiel et le vendeur décident de conclure la vente de particulier à particulier (suite à une prise de contact directe via un site de vente PAP), est-ce que l'agence peut réclamer une commission?
Merci
Lila